

Remerciements

M. Bower Carty a offert généreusement son temps et nous a fait bénéficier de sa compétence inestimable sur le sujet de la balance des paiements. M. K. Lal, directeur de la Division des entrées-sorties, M. Albert Meguerditchian, directeur intérimaire de la Division de la balance des paiements, ainsi que M. Paul Paradis, chef de la Section des voyages internationaux, m'ont également aidé. De nombreuses personnes de la Division de la balance des paiements ont répondu à mes innombrables questions et j'aimerais les remercier: M. Carmel Spiteri, chef de la Section du compte courant, Lucie Laliberté, John Motala, Jeff Allen, Brian Glabb et Paul Weiser. Les erreurs de fait ou d'interprétation qui pourraient s'être glissées dans ce rapport relèvent de ma seule responsabilité.

Dans la compilation de la balance des paiements canadienne, le compte "services" comprend les voyages, les intérêts et dividendes, le fret et l'expédition, et autres recettes en titre de services. Cette nomenclature est en concordance avec la terminologie des comptes nationaux aux fins de l'équilibre des dépenses, qui classe les intérêts et dividendes sous les mouvements de revenus de facteurs primaires (c'est-à-dire le rendement d'un investissement ou le rendement d'un capital). De plus, la catégorie "autres recettes provenant des services" de la balance des paiements inclut quelques éléments qui constituent des revenus de placement et d'autres qui font partie des impôts. Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est fort avantageux de considérer que les services incluent les trois éléments (transferts -- intérêts, intérêts et dividendes), en dépit du fait que le Canada n'enregistre pas les revenus des placements de cette façon dans son bilan des paiements. Dans le présent rapport, nous présentons en conséquence les services tels qu'ils sont étiquetés officiellement dans la nomenclature du Royaume-Uni.